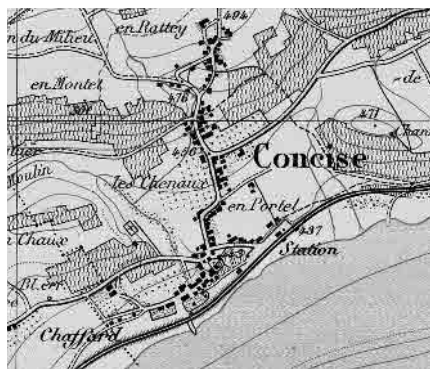


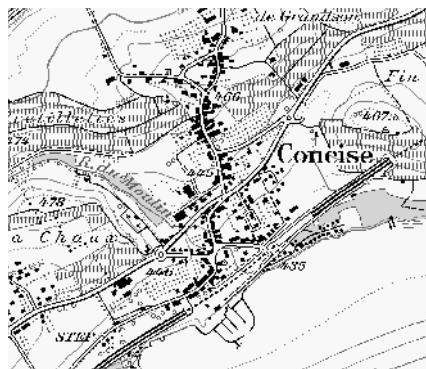


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Succession de noyaux distincts s'étendant des rives du lac de Neuchâtel au pied du Mont-Aubert, en suivant le cheminement de la rue principale. Maisons de maître et habitations vigneronnes de qualité.



Carte Siegfried 1887



Carte nationale 2005

#### Village

<table border="1"> <tr> <td>×</td><td>×</td><td>✓</td> </tr> </table>	×	×	✓	Qualités de situation
×	×	✓		
<table border="1"> <tr> <td>×</td><td>×</td><td>×</td> </tr> </table>	×	×	×	Qualités spatiales
×	×	×		
<table border="1"> <tr> <td>×</td><td>×</td><td>×</td> </tr> </table>	×	×	×	Qualités historico-architecturales
×	×	×		

**Concise**

Commune de Concise, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1 Vue sur le front inférieur



2



3 Eglise réformée et cure



4 Grand-Rue



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2011: 1-18



5 Hôtel du Lac



6 Esplanade de la gare



7



8 Maison de maître, vers 1750

**Concise**

Commune de Concise, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



9



10 Maison Du Pasquier



11 Ancienne laiterie et école de 1831



12



13



14



15



16 Maison de maître du Chaffard



17



18

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante inférieure de l'agglomération viticole groupée autour de l'église, front aval parallèle au lac, ess. composée d'habitations en ordre contigu, 17 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s., accès au port	A	×	×	×	A			1-3,14
EI	1.0.1	Eglise réf. au centre d'une enceinte délimitée par un mur, chœur et clocher d'époque romane, transf. 1676-77, rest. 1884/1894-96				×	A	o		3
EI	1.0.2	Cure avec façade gouttereau orientée vers le lac et toit à croupes, anc. rural aménagé en salle paroissiale, reconstr. 1738/20 <sup>e</sup> s.				×	A			3
	1.0.3	Ruisseau du Moulin (également 0.0.2)						o		
EI	1.0.4	Maison bourgeoise avec décor classique de qualité, tourelle d'angle avec balcon en fer forgé dominant la place triangulaire, 1885				×	A			
P	2	Partie médiane en pente comprenant des habitations, des ruraux et des maisons de maître gouttereaux ou pignons sur rue, 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s., transf. fin 20 <sup>e</sup> s.	AB	×	×	×	A			7-11,14
EI	2.0.1	Ecole de trois niveaux, rythmée par des modénatures en calcaire jaune, toit à quatre pans, préau couvert, 1831				×	A			11
	2.0.2	Maison de commune de deux niveaux, rez-de-chaussée doté de quatre portes à arc surbaissé, 1872						o		9-11
	2.0.3	Anc. laiterie, modeste bâtiment orienté pignon sur rue, soubassement mettant en évidence la forte déclivité du terrain, 19 <sup>e</sup> s.						o		11
EI	2.0.4	Maison Du Pasquier, domaine du Terraillex, imposant volume, façade pignon percée de baies régulières et rehaussée de calcaire jaune, toit à demi-croupes, 1734, transf. 19 <sup>e</sup> s. ; jardin ceint d'un mur dominé par un gigantesque marronnier				×	A	o		9,10
EI	2.0.5	Maison de maître au lieu-dit En Cheneaux, façade gouttereau sur rue avec deux rampes d'escalier divergentes, toit à demi-croupes, cour avec fontaine bordée d'un mur, vers 1750				×	A	o		8
P	3	Partie supérieure de la côte à la pente relativement accusée, fermes, habitations et ruraux dissociés, parfois très transf., 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.	BC	/	/	×	B			12,13,14
EI	3.0.1	Ferme conservant quatre baies ornées d'encadrements de style goth. tardif, 16 <sup>e</sup> s.				×	A			13
E	0.1	Groupement reliant les deux pôles principaux de l'agglomération, habitations, auberge et épicerie, 19 <sup>e</sup> -déb. 20 <sup>e</sup> s.	AB	/	/	×	B			4
E	0.2	Quartier de la gare, bâti en partie structuré en redents, en partie en alignement lâche, composé d'habitations modestes avec jardins, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> -déb. 20 <sup>e</sup> s.	AB	/	×	×	A			5,6
	0.2.1	Hôtel du Lac, bâtiment rectangulaire à toit en bâtière, avec terrasse accessible par un perron et platane, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.						o		5
	0.2.2	Esplanade tenant lieu de gare, couvrant les lignes de chemin de fer circulant par-dessous, déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		6
EE	I	Rives du lac de Neuchâtel, aménagées en promenade aux abords du port de plaisance	ab			×	a			14,15
	0.0.1	Petit dégagement couvert de vignes en aval de l'église et de la cure, ouvrant la vue sur le lac						o		3
	0.0.2	Ruisseau du Moulin (également 1.0.3)						o		
	0.0.3	Rangée de platanes						o		

**Concise**

Commune de Concise, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.4	Cabanons et maisonnettes de vacances alignés au bord du lac, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.5	Port et môle du débarcadère						o	14, 15	
EE	II	Prés et vergers dégagant la silhouette du périmètre inférieur du côté occidental dominé par un coteau de vignes	ab			×	a			18
EI	0.0.6	Maison de maître avec loggia à pilier toscan, datée 1818, 1 <sup>re</sup> m. 18 <sup>e</sup> s., ferme et ruraux, bordée d'un parc, 18 <sup>e</sup> –19 <sup>e</sup> s.				×	A	o		17
EI	0.0.7	Maison de maître au lieu-dit Chaffard avec dépendances de style néoclassique, portique à quatre colonnes toscanes supportant un balcon, 1837–40				×	A	o		16
	0.0.8	Maisons individuelles ou locatives encadrant l'une des routes d'accès au périmètre inférieur, 1 <sup>re</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		
EE	III	Vallon du ruisseau du Moulin en partie bordé de bois, couvert de potagers à proximité du bâti	ab			×	a			
	0.0.9	Habitation individuelle très visible altérant les abords du vallon et du coteau encore préservés, fin 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.10	Cimetière ceint d'un mur, 1828						o		
PE	IV	Développement à caractère hétéroclite le long de la route principale, coupant la relation entre le noyau inférieur et le vallon du ruisseau du Moulin : école, station-service, poste et parkings, 20 <sup>e</sup> –21 <sup>e</sup> s.	b			×	b			
	0.0.11	Salle polyvalente et bâtiment administratif en contre-haut de la route de passage, 1977						o		
	0.0.12	Immeuble locatif de trois niveaux avec poste, plan en L, gabarit déséquilibré face à l'alignement de fermes, déb. 21 <sup>e</sup> s.						o	7	
EE	V	Coteau de prés, vignes et vergers montant par paliers vers les forêts au pied du Mont-Aubert, quelques fermes foraines et utilitaires, colonisé par endroit par des habitations individuelles, déb. 21 <sup>e</sup> s.	ab			×	a			
	0.0.13	Deux immeubles collectifs sur un socle de garages, gênant de par leur gabarit et de par leur implantation dominante à proximité du périmètre, fin 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.14	Alignement d'habitations modestes, gouttereaux sur rue, 19 <sup>e</sup> s., rén. déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.15	Rangée de cinq habitations individuelles mitant la silhouette orientale des deux périmètres supérieurs, 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.16	Vergers et jardin potager du domaine du Terraillex, bordés de murs						o		
PE	VI	Quartier de maisons individuelles à l'entrée du site depuis Vaumarcus, fin 20 <sup>e</sup> s.	b			/	b			
	0.0.17	Ligne ferroviaire Yverdon–Neuchâtel, inaugurée en 1859, partiellement enterrée sous un terre-plein aménagé en promenade au tournant des 20 <sup>e</sup> et 21 <sup>e</sup> s.						o		



## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Situé au bord du lac de Neuchâtel, Concise est le dernier village vaudois avant la frontière avec le canton de Neuchâtel. Lors des travaux de construction de la ligne ferroviaire Yverdon–Neuchâtel de 1860, les restes d'une station néolithique, témoins d'un premier établissement lacustre, furent mis au jour. Plusieurs autres stations datant du Néolithique et de l'âge du Bronze furent découvertes par la suite, faisant resurgir des milliers d'objets datant de ces temps reculés. Les fouilles entreprises de 1995 à 2000 dans le cadre des travaux de Rail 2000 permirent d'ailleurs d'élargir considérablement les connaissances dont nous disposons sur cette période de la préhistoire. Près de huit mille pilotis furent alors dégagés, correspondant à 25 villages, construits les uns après les autres entre 4300 et 1570 avant Jésus-Christ. Deux villages remontant au Bronze ancien (1800–1570 avant J.-C.) disposaient d'un système d'accès et de palissades unique en Suisse. Les stations de Concise figurent à l'heure actuelle parmi les plus importants sites palafittiques d'Europe, si bien qu'en 2011, ce site fut inscrit à la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, qui en regroupe cent onze autour des Alpes. A la fin de l'âge du Bronze, les constructions sur pilotis furent finalement abandonnées, laissant place à un habitat qui quitta les rives pour s'installer sur une terrasse qui s'étend au Pied-du-Jura. Enfin, on découvrit également un tumulus à double fossé s'étendant sur plus de 15 mètres de diamètre datant de l'époque de Hallstatt. Pendant la période romaine, une carrière située entre La Raisse et La Lance était exploitée pour son calcaire blanc jaunâtre, que l'on retrouve par exemple sur les monuments romains d'Avenches. Cette carrière, dite de La Raisse, fut classée monument historique en 1944. Si des fragments de colonnes étaient encore visibles en 1982, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le village fut mentionné pour la première fois en 1179 sous le nom de Concisa, qui dérive du latin « concisa[silva] » et qui désigne une « forêt coupée ». La localité, qui releva successivement des seigneuries de Vaumarcus et de Saint-Martin-du-Chêne, passa à la baronnie de Grandson en 1282.

Le site est avant tout célèbre pour avoir été le lieu où se livra la bataille de Grandson. L'emplacement exact figure d'ailleurs sur la carte Nationale : il se situe à l'est de la rue montante de l'agglomération. Une chausse-trappe, engin de guerre muni de pointes en fer qui servait de piège, y fut découverte au début du 20<sup>e</sup> siècle. Le 2 mars 1476, les Confédérés remportèrent à cet endroit leur première bataille contre les troupes de Charles le Téméraire. Prises à la maison de Chalon, alliée du duc de Bourgogne, les seigneuries de Grandson et de Montagny-le-Corboz devinrent un bailliage commun de Berne et de Fribourg, ce jusqu'en 1798. Concise joua un rôle important dans l'organisation judiciaire de ce territoire, puisqu'il fut à la tête de l'une des cinq métralties – circonscriptions judiciaires de l'époque.

Mentionnée en 1228, la paroisse de Concise comprit les villages neuchâtelois de Vernéaz et de Vaumarcus jusqu'en 1809 et celui de Mutruz jusqu'en 1846. Consacrée à saint Jean-Baptiste, son église paroissiale d'origine romane fut en grande partie reconstruite au 15<sup>e</sup> siècle, puis en 1676–1677. Elle fut réformée en 1537. A côté de l'église, la cure d'origine médiévale fut reconstruite en 1683, puis complètement rebâtie en 1738. Il existait en outre, dans la partie supérieure du village, sur un promontoire qui s'élève au nord du vallon creusé par le ruisseau du Moulin, une chapelle, dite de Saint-Aignan, dont il ne reste aucune trace, si ce n'est le lieu-dit.

Concise a toujours vécu de la viticulture, comme en témoignent d'ailleurs les remarquables maisons de maîtres construites au milieu du 18<sup>e</sup> siècle dans la partie médiane du village, au niveau des coteaux. Domaines qui conditionnèrent certainement le développement de la partie supérieure du village. L'exploitation des forêts et des alpages du Mont-Aubert constitua en outre, avec la pêche, un complément de ressource pour la population.

Une carte du 19<sup>e</sup> siècle antérieure à la construction de la ligne de chemin de fer de 1860 met en évidence les trois pôles de développement du village. Le premier débutait au niveau de l'église et s'étendait comme une virgule, parallèlement à la rive du lac, le second se trouvait à mi-hauteur de la côte, groupé autour de

la Maison de commune et de l'école, le dernier enfin était isolé dans la partie supérieure. Avec l'arrivée du chemin de fer, qui littéralement se faufile entre les rives du lac et le noyau villageois, une nouvelle extension fit son apparition entre l'église et la gare, au nord-est, formant le quartier de la gare. Voici donc la localité telle que la révèle la première édition de la carte Siegfried de 1887, où le village se montre déjà passablement développé. Il s'étendait alors le long d'une rue sinueuse, en pente, orientée sur un axe nord-sud perpendiculaire à l'orientation générale du relief. Le bâti se regroupait tel des grappes autour de l'intersection de l'axe principal et des routes perpendiculaires, tantôt sur un seul des côtés de l'axe, tantôt sur les deux. L'augmentation de la population au 19<sup>e</sup> siècle, qui passa de 560 habitants en 1798 à 786 en 1888, se répercuta sur le développement du village. En effet, le tronçon pris entre l'église et le groupe viticole qui s'étend au-dessus, se densifia avec la venue de l'auberge et de commerces liée à la dynamique de la route de passage. Le niveau de la population fut suivi d'un net fléchissement tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, puisque Concise comptait 726 habitants en 1900, 702 en 1950 et 593 en 1990.

En 1960, la rectification de la route de passage entraîna un changement radical dans la circulation du village. En effet, au lieu de se fondre, comme autrefois, avec la rue principale sur environ 350 mètres, cette route l'évitait désormais et coupait le village en un seul point. Si elle présentait l'avantage indéniable de diminuer l'intensité du trafic au sein du village, elle eut cependant l'inconvénient de scinder la localité en deux parties distinctes. Aux abords de ce carrefour, le bâti s'étendit peu à peu en suivant le tracé nord-est/sud-ouest de la route. Des constructions hétéroclites virent le jour, dont une salle polyvalente et un bâtiment administratif dans les années 1970, une station-service et, plus récemment, une poste.

Important centre viticole depuis les années 1960, Concise dut elle aussi faire face au typique recul du secteur primaire, qui céda la place au développement résidentiel. Actuellement, seules sept familles y vivent encore de l'agriculture, plus quatre autres qui, elles, vivent de la viticulture. La commune totalisait 793 habitants en 2010, accroissement qui sur le

terrain s'est traduit par l'apparition de plusieurs colonies d'habitations. Dès la fin du 20<sup>e</sup> siècle, les constructions de type résidentiel prirent un nouvel essor, entre la gare et la route de cantonale, d'une part, et dans la partie supérieure, sur le balcon de Saint-Agnian, d'autre part. Au tournant du 20<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle, les rives du lac furent réaménagées, parallèlement à la création d'un tunnel pour le rail qui réduisit fortement l'impact autant visuel que sonore du trafic ferroviaire. Une esplanade vint remplacer la gare démolie, privant ce quartier de son repère identitaire. L'accès au lac à partir du village fut rendu plus accessible et devint piétonnier.

### **Le site actuel**

Relations spatiales entre les composantes du site

Concise s'étire sur une longue bande de terrain prise entre le lac de Neuchâtel et le pied des forêts du Mont-Aubert, qui dominant le site. Son insertion dans la topographie étonne par l'ampleur et la continuité du bâti historique qui s'étend sur un kilomètre environ, selon un axe nord-sud, de part et d'autre d'une route perpendiculaire aux courbes de niveau. Cette route dessert les localités de Mutruz et de Provence, situées sur la frange nord du district. Quatre composantes se distinguent clairement de par leurs fonctions et leurs caractéristiques spatiales, toutes déterminées par les inflexions de la rue principale, par la route de transit marquant une nette rupture entre la partie basse et la partie haute du village ou encore par le passage du ruisseau du Moulin dans la partie inférieure (1.0.3).

### **Les composantes en aval de la route de passage**

Face au lac, la composante historique (1), d'une densité tout à fait remarquable, détermine le front inférieur de l'agglomération. Elle est associée au port de Concise. Ce tissu consiste d'abord en une brève ruelle parallèle aux grèves, délimitée par deux rangées d'habitations vigneronnes en grande partie contiguës comportant un, deux, voire trois niveaux. Ces bâtiments de largeur et d'orientation variables composent un espace de grand caractère : les maisons côté lac, plus opulentes que celles côté montagne,

sont pourvues au sud de grands jardins en partie réaménagés après la construction du tunnel ferroviaire. L'étroitesse de la rue, qui dessine comme un coude vers le nord-est, est renforcée par des décrochements de façades et des débordements d'avant-toits. De nombreux détails confèrent à cet espace une image particulièrement animée et pittoresque : escalier extérieur, contrefort étayant une façade, ouvertures multiples, grange en bois et fontaines.

Depuis l'ouest, la perspective de la rue se referme sur le clocher de l'église réformée (1.0.1). Cet édifice d'une grande unité architecturale se compose d'un plan en croix latine et d'une abside semi-circulaire. La nef à croisée d'ogive est surmontée d'un clocher doté de fenêtres géminées et d'une horloge, le tout rehaussé d'une flèche qui signale sa présence loin à la ronde. L'entrée est mise en évidence par un auvent datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La cure et ses annexes (1.0.2), implantées en équerre à l'angle nord-ouest de l'église, créent une esplanade agrémentée de quelques arbres. Orientée côté lac, sa large façade principale présente des baies qui se succèdent de manière symétrique et régulière sur deux niveaux. Les encadrements des ouvertures sont en calcaire, tout comme les chaînes d'angles, seuls éléments soulignant la verticalité. Ces deux édifices sont mis en exergue autant par leur relatif isolement, au sommet d'un monticule, que par leur implantation dans l'axe du vallon du ruisseau du Moulin (III, 1.0.3, 0.0.2), qui traverse d'ouest en est la partie basse du village. Dressée face au lac sur une petite éminence couverte de vignes (0.0.1), l'église est particulièrement visible depuis les rives, tandis que la cure n'apparaît que dans un second temps, derrière un haut toit à croupes légèrement réveillonné. Côté village, l'esplanade de l'église est délimitée par la rue en pente, perpendiculaire aux courbes de niveau, qui s'élargit en une place triangulaire. Une fontaine et un arbre trônent en son milieu, entourés de places de stationnement. Deux rangées de bâtiments en équerre définissent la place, dont une maison bourgeoise soignée de 1885 (1.0.4) et une habitation vigneronne de style gothique tardif, avec une fenêtre en triplet surmontée d'accolades, qui ferme la place au nord. Ce secteur, qui constitue le cœur du noyau inférieur, joue un rôle prépondérant dans l'organisation du village. Il correspond en effet

au passage de l'ancienne route de transit qui venait du nord et bifurquait à angle droit pour emprunter la ruelle en direction du nord-ouest. Le long de celle-ci s'est développée au début du 20<sup>e</sup> siècle une suite d'habitations en ordre détaché (0.0.8) qui relie désormais le noyau inférieur à la route cantonale.

Au nord de l'église, la place triangulaire enchaîne avec un carrefour assez large qui comprend deux embranchements. Le premier est une rue qui part en direction de l'est, longe le jardin de la cure et une partie du ruisseau du Moulin, pour aboutir au quartier de la gare (0.2). Elle est bordée sur son côté sud d'un jardin arborisé, très verdoyant, qui cache une maison d'habitation isolée. Sur son côté nord en revanche, la rue est définie avec beaucoup de cohérence par des maisons d'habitation collectives de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, leur disposition en redents formant de petites cours triangulaires. Percées de fenêtres rectangulaires et coiffées de toits en bâtière, ces bâtisses de deux ou trois niveaux sont généralement d'un aspect sobre et rationnel. Seule celle qui est située à l'extrémité supérieure de la rangée présente par son décor soigné un aspect plutôt bourgeois. L'extrémité orientale de la rue est dominée par l'Hôtel du Lac (0.2.1), que devance l'esplanade de la gare, vaste espace sans effet marquant (0.2.2). La rue se poursuit ensuite parallèlement aux voies ferrées (0.0.17). Elle est alors bordée du côté amont, mais avec moins de continuité, par quelques habitations de la fin du 19<sup>e</sup> et de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, insérées dans des jardins : les plus anciennes sont orientées gouttereaux sur rue, contrairement aux plus récentes, dont les façades pignons sont dotées de balcons en maçonnerie. Face à elles, le côté aval de la rue est désormais occupé par des places de stationnement distribuées le long d'un alignement d'arbres.

Depuis le carrefour de l'église, le second axe se dirige en direction du nord. De caractère plus modeste, ce groupement (0.1), qui relie aujourd'hui le noyau inférieur à la route cantonale qui marque la césure du village, est composé de simples habitations de deux niveaux datant principalement du 19<sup>e</sup> siècle, qui orientent arbitrairement leur pignon ou leur gouttereau sur rue. Quelques bâtiments, tels l'Auberge de l'Union,

abritent des commerces sur leur rez-de-chaussée, animant l'espace-rue de terrasses. Des façades colorées égayaient également ce tronçon. Avant de rejoindre la route cantonale, la rue opère un large coude en direction du nord-est, la perspective en direction du nord débouchant ainsi sur une série de maisons contiguës qui cache la route cantonale située juste au-dessus.

### **Les composantes en amont de la route de passage**

En contre-haut de la route cantonale, l'axe principal de l'agglomération se poursuit dans la ligne de pente en direction du nord. Une déclivité ici de plus en plus prononcée a influencé la constitution de deux groupements fortement caractérisés.

La partie médiane (2) se compose de maisons villageoises et de quelques maisons de maître des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, généralement bien conservées. Elle s'appuie sur la route cantonale, au sud, et s'étend le long de la rue en pente faible mais régulière qui opère une légère courbe et contre-courbe. Sur le côté oriental inférieur de la rue, les maisons sont implantées gouttereaux sur rue au ras de la chaussée, créant une remarquable continuité des façades et des échelonnements de toitures qui suivent la progression de la pente. Perpendiculairement à la rue, après avoir franchi un arc, ou un portail, on accède à de petites dessertes sans issue qui conduisent à des cours intérieures, où se trouvent d'autres habitations. Le vis-à-vis de cette rue en pente, qui était encore récemment vierge de toute construction, est à présent déséquilibré par un immeuble résidentiel de trois niveaux du début du 21<sup>e</sup> siècle (0.0.12). Un peu plus haut, la rue principale débouche sur un carrefour. Il s'agit de l'ancienne route de transit en provenance de Vaumarcus, situé au nord-est. Le fond de perspective de cette route aboutit tout droit sur une maison de maître du 18<sup>e</sup> siècle dite En Cheneaux (2.0.5). Cette vaste demeure est séparée de la route par un mur et une petite cour ponctué d'arbres et d'une fontaine. Orientée gouttereau sur rue, sa façade symétrique est percée à l'étage de dix fenêtres cintrées, tandis que son rez-de-chaussée est dissimulé derrière deux escaliers, dont les paliers, soutenus par des piliers en pierre apparentes, longent toute la longueur de la façade. En contre-

haut de la route de Vaumarcus, de part et d'autre de la route, le bâti laisse percevoir une structure en arêtes de poisson, alternant indifféremment pignon ou gouttereau sur rue. A l'arrière, les maisons vigneronnes sont agrémentées d'annexes. La partie orientale de ce noyau médian est dominée par la maison Du Pasquier (2.0.4), qui fait partie du domaine du Terraillex. Inscrite dans un parc qui marque une césure au centre d'un tissu plutôt compact, cette maison vigneronne, encore plus volumineuse que la maison En Cheneaux, est disposée parallèlement aux courbes de niveaux, ce qui lui permet de bénéficier d'une vue dégagée sur le lac. Le parc arborisé qui la borde au sud frappe avant tout par la présence d'un marronnier, dont l'envergure rivalise avec les proportions considérables de la bâtisse. L'interminable façade gouttereau est rythmée par de hautes fenêtres rectangulaires disposées de manière régulière sur deux niveaux. Les encadrements, les bandeaux, ainsi que les chaînes d'angle en pierre calcaire jaune confèrent à la construction une unité d'ensemble et des qualités architecturales remarquables. Quant à la façade pignon sur rue, d'une largeur singulière, elle comprend deux niveaux de fenêtres disposées de manière serrée. La hauteur de la toiture et le pignon à demi-croupe, qui déborde sur la rue et semble comme écraser le bâti en vis-à-vis, sont particulièrement impressionnants. En amont et en aval de la bâtisse, deux portails, chacun percé d'une porte cochère, donnent accès à la propriété. Celui qui se trouve en amont conduit aux dépendances distribuées autour d'une cour pavée. A ce niveau de la rue, la perspective en direction de la montée aboutit sur la façade pignon de la Maison de commune (2.0.2) située juste dans le creux du virage. En face d'elle, du côté oriental de la rue, se dresse l'école (2.0.1), de forme cubique et surmontée d'un toit à croupes. Ces deux bâtiments sont tous les deux dotés de trois niveaux et d'encadrements en calcaire : jaune pour l'école, blanc pour la Maison de commune. En aval de l'école est implantée l'ancienne laiterie (2.0.3), de taille bien plus modeste et orientée pignon sur rue. Au niveau du rez-de-chaussée, la déclivité du terrain est flagrante : alors que du côté aval, le niveau de la chaussée rejoint le pas de la porte, du côté amont, il atteint quasiment le rebord de la fenêtre, donnant l'impression que le bâtiment s'enfonce dans le sol.

La rue débouche plus haut sur une bifurcation en Y qui marque aussi un changement de déclivité, celle-ci devenant ici bien plus accusée. C'est sur le bras oriental de cet embranchement que se déploie le groupement supérieur (3). Dans cette dernière entité, la rue enchaîne trois courbes et contre-courbes plus marquées que celles du groupe médian, en aval, ce qui engendre une disposition des bâtiments assez diversifiée. Le bâti se répartit de manière lâche de part et d'autre de la chaussée. Or en raison de la pente particulièrement raide, les bâtiments situés dans la partie inférieure de ce groupement sont plus espacés et de taille plus modeste que dans la partie supérieure, où un replat permet au bâti de retrouver une certaine densité. Sa substance est essentiellement composée d'habitations, de fermes et de ruraux dissociés, datant dans la majeure partie des cas des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Certaines d'entre elles ont été passablement remaniées à la fin du 20<sup>e</sup> siècle ou au début du 21<sup>e</sup> siècle, que ce soit au niveau des ouvertures ou du revêtement. Quelques rares jardins potagers et vergers viennent agrémenter les espaces intermédiaires. L'extrémité supérieure de la rue est marquée par une ferme (3.0.1), qui conserve de remarquables encadrements de style gothique tardif particulièrement raffinés remontant au 16<sup>e</sup> siècle.

### Les environnements

La fine articulation du relief a déterminé la formation d'environnements bien spécifiques. Le long du lac, un espace de dégagement (I), récemment réaménagé suite aux travaux ferroviaires, sert de transition entre le lac et le noyau d'origine (1). Il comprend le port et son môle de débarcadère (0.0.5), une promenade bordée d'une rangée de platanes (0.0.3), un petit coteau de vignes (0.0.1) qui assure la visibilité de l'église depuis le lac et inversement, ainsi qu'un petit groupe de cabanons et de maisonnettes datant de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle (0.0.4), à l'est et à l'ouest du port.

A l'ouest, des prés, ponctués de quelques vergers aux abords du bâti, constituent un environnement (II) bien préservé qui offre depuis l'ouest une vue dégagée sur la silhouette du noyau inférieur. Traversé par la route cantonale au-delà de laquelle se développe vers le nord un coteau de vignes, cet espace

est marqué en son milieu par l'implantation d'une maison de maître, dite du Chaffard (0.0.7). Cette demeure de style néoclassique est flanquée d'un portique surmonté d'un balcon que supportent des colonnes toscanes. Entouré d'un jardin arborisé, le domaine comprend également une ferme en amont ainsi que des dépendances. Située en aval et frôlant le noyau inférieur, une seconde maison de maître (0.0.6) s'inscrit dans un enclos parfaitement rectangulaire mis en exergue par des arbres de haute futaie. D'aspect plus modeste, elle comprend le logis, flanqué d'une loggia à pilier toscan datée 1818, et la ferme, tous deux distribués autour d'une cour intérieure.

Le vallon du ruisseau du Moulin (III) se déploie au nord-ouest du noyau inférieur et s'inscrit entre deux coteaux de vignes (II, V). C'est dans cet endroit paisible et encore bien préservé que se niche le cimetière (0.0.10). A proximité de la route cantonale, cet espace subit néanmoins la pression d'un développement hétéroclite (IV), survenu dès la fin du 20<sup>e</sup> et au début du 21<sup>e</sup> siècle, qui coupe la relation entre le vallon et le noyau bâti d'origine. Ce nouveau secteur comprend des bâtiments communaux, comme la salle polyvalente (0.0.11), l'école Henri Dès, une poste (0.0.12) et une station-service. Autour des deux groupements supérieurs de la localité (2,3), le versant est scandé de paliers couverts de prés, de vergers et de vignes (V). Les abords de la partie supérieure sont encore vierges et offrent des points de vue extraordinaires, tant sur le village lui-même que sur le lac. Seule une rangée de maisons individuelles du début du 21<sup>e</sup> siècle au caractère fortement intrusif (0.0.15) est venue s'implanter dans la partie supérieure du village, du côté ouest, altérant quelque peu l'atmosphère bucolique qui se dégage de ces vastes espaces. L'entrée orientale du noyau médian a conservé un fort caractère rural avec le jardin potager et le grand verger ceints d'un mur appartenant au domaine du Terraillex (0.0.16).

Une dernière extension résidentielle (VI) est apparue entre le quartier de la gare (0.2) et la route cantonale vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Ce développement n'altère pas encore trop fortement la lisibilité du site, ce malgré sa vaste étendue.

## Concise

Commune de Concise, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

### Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/ Qualités de situation

Qualités de situation remarquables pour ce village s'étendant des rives du lac au sommet d'un coteau situé au pied du Mont-Aubert en une longue succession de noyaux perpendiculaires à l'orientation du relief qui se sont adaptés à la topographie et aux voies de circulation routière puis ferroviaire. Qualités quelque peu altérées par la forte extension résidentielle survenue autour des noyaux et dans les environnements immédiats.

XXX/ Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes en raison de l'enchaînement continu du bâti historique le long d'une rue principale qui suit chaque inflexion du relief et de la grande continuité du noyau inférieur, typique des agglomérations vigneronnes. Implantation de l'église et de la cure sur un monticule marquant le changement d'orientation principal de l'axe du bâti. Forte présence de deux opulentes maisons de maître dans la partie médiane, en amont de la route cantonale, mettant en évidence l'ancien tracé de l'axe de passage.

XXX/ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes de par la qualité de la substance bâtie datant des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, composée d'habitations vigneronnes en ordre contigu, de fermes et de plusieurs maisons de maîtres avec jardin et parc du 18<sup>e</sup> siècle. Eglise d'origine romane présentant une unité architecturale qui en fait l'un des édifices religieux les plus remarquables de la région.

2<sup>e</sup> version 08.2011/che, job

Photos numériques : 2011  
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités  
545.168/189.022

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse